

École Universitaire de Recherche Humanités, création et patrimoine

Paris Seine Graduate School
Humanities, Creation and Heritage – PSGS-HCH

Mention : Conservation-restauration du patrimoine



Èlève restauratrice de l'INP en cours de restauration CC BY Angèle Dequier / INP

L'EUR « Humanités, création et patrimoine »

L'école universitaire de recherche (EUR) Humanités, création et patrimoine (PSGS-HCH), lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3), regroupe les composantes de sciences humaines et sociales de l'université de Cergy-Pontoise et quatre écoles œuvrant dans le champ de la création et du patrimoine : l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV), l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC), l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) et l'Institut national du patrimoine (INP), tous membres de la fondation des sciences du patrimoine.

La recherche par le projet

Portée par la Comue Université Paris Seine, l'école universitaire de recherche accueillera à la rentrée 2018 les premiers étudiants souhaitant s'engager dans un parcours doctoral de thèse par le projet.

La recherche par le projet entend intégrer la pratique (artistique, de conception / design, de restauration, de conservation...) au processus de recherche, en considérant que la production de connaissances peut aussi – et doit aussi – s'opérer dans la pratique et par la pratique. Il s'agit donc d'imaginer une pratique de recherche qui s'appuie sur la pratique du projet, dont le matériau est produit dans le cours du projet et par le projet.

Le doctorat « Conservation-restauration du patrimoine »

La conservation-restauration des biens culturels a pour objectif de prévenir, ralentir ou traiter les altérations de biens culturels en vue de leur conservation et de leur médiation. Pour cela, le spécialiste en conservation-restauration s'appuie sur des connaissances et des compétences théoriques et pratiques issues notamment des domaines de la création, des sciences de l'ingénieur, des sciences humaines et des sciences dures dans un cadre méthodologique et déontologique défini¹. Il réalise un ensemble d'opérations intégré dans un projet de valorisation et de conservation.

Le doctorat en conservation-restauration du patrimoine que nous souhaitons mettre en place est une expérience professionnelle de recherche qui prend naissance dans la pratique de la conservation-restauration.

Le doctorat par le projet doit :

- S'intégrer dans une problématique émergente de recherche soulevée par la communauté scientifique en travaillant sur un corpus choisi pour sa représentativité². Par corpus nous entendons un ensemble d'artefacts/d'actions, permettant d'élargir la problématique de la recherche au-delà du projet spécifique construit pour un objet (Nous pourrions prendre pour comparaison la différence entre la recherche médicale et l'acte médical, qui se nourrissent l'un l'autre mais sont distincts).
- Permettre de produire des connaissances ou des actions novatrices en conservation-restauration, sur la pratique (gestes, techniques et produits), en s'appuyant sur les disciplines fondamentales qui servent de référence à l'expertise en conservation-restauration (histoire de l'art et archéologie, histoire des techniques, sciences des matériaux et de l'ingénieur, sciences du patrimoine, sciences informatiques) et sur les pratiques professionnelles actuelles et passées.

Ces nouvelles thèses dépendent de l'Ecole doctorale Droit et sciences humaines, puis de la future école doctorale Humanités, création, patrimoine et exigent une co-direction entre un enseignant chercheur HDR de l'université de Cergy-Pontoise et un professionnel de la conservation-restauration reconnu pour ses compétences dans le domaine concerné et ses capacités d'encadrement.

Caractéristiques

Elles se dérouleront en 3 parties :

- D'une part à travers les recherches en histoire, histoire de l'art et des techniques, sciences de l'ingénieur, sciences des matériaux, etc. et l'étude des pratiques actuelles et passées, conduites pour initier, étayer et réaliser le projet ;
- D'autre part à travers les recherches appliquées et expérimentales, ou les réflexions produites par le recours aux disciplines techniques, pour traduire ces connaissances issues de disciplines académiques et de l'étude des pratiques en dispositifs de conservation-restauration.

- Enfin, par un travail de mise à distance de la pratique professionnelle et de réflexion critique sur celle-ci. Ce travail, essentiel pour distinguer un travail de recherche du simple exercice de la pratique, doit reposer sur l'analyse régulière et récurrente de la pratique (journal de bord, cahier de laboratoire, etc.) et sur la mobilisation de connaissances issues des sciences sociales (économie, sociologie, anthropologie, droit, esthétique et théorie des arts) qui permettent d'éclairer la pratique.

Ainsi le doctorat sur projet s'insère dans l'ergologie de la conservation-restauration en interrogeant l'exercice de la pratique professionnelle et ses acteurs. Il permet le développement de nouveaux protocoles de conservation-restauration (conservation préventive, restauration et conservation curative), une meilleure connaissance des phénomènes/facteurs de dégradation et le développement de nouveaux outils de pronostic et de diagnostic. Il produit une réflexion aboutie, tant méthodologique que déontologique, sur ce champ disciplinaire. Il nourrit la profession et les pratiques professionnelles et apporte un éclairage essentiel à la compréhension de ses paradigmes.

Le professionnel de la recherche formé grâce au doctorat sur projet sera un acteur essentiel de la diffusion, de la construction et de la création de savoir-faire et de savoirs disciplinaires en conservation-restauration.

L'évaluation du travail fourni pour l'obtention du doctorat prend en compte à la fois la réalisation du projet et sa portée, son insertion dans le champ de la recherche nationale et internationale, les mémoires rédigés au cours des années successives et la soutenance finale.

Antécédents

Ce doctorat sur projet sera le complément attendu, à la fois par les professionnels de la conservation-restauration mais aussi par les acteurs de la chaîne patrimoniale, au doctorat académique qui peut avoir pour thème l'histoire de la restauration, l'histoire des techniques ou les sciences des matériaux ou de l'ingénieur.

Il nécessite d'avoir une formation à la conservation-restauration telle que définie par les organisations européennes de professionnels et d'instituts de formation, E.C.C.O et ENCoRE et une pratique de la conservation-restauration.

À l'heure actuelle, il n'existe qu'une mention comparable en France, dédiée à la conservation-restauration : la mention « conservation-restauration des biens culturels » portée par l'école doctorale 441 Histoire de l'art (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Pour autant, cette mention ne fait aucune place explicite à la pratique du projet comme potentiel élément de la démarche de recherche, ce qui constituera la grande originalité de la mention, dans son parcours de recherche par le projet.

Des exemples peuvent être trouvés à l'étranger, où l'accession au titre de docteur des conservateurs-restaurateurs est plus aisée qu'en France. Néanmoins, peu de ces formations doctorales sont basées sur la recherche par le projet avec une dimension réflexive sur la pratique.

Par rapport à ces mentions disciplinaires, outre l'originalité que constitue le parcours de recherche par le projet, la création d'une mention dédiée à la conservation-restauration **présente un intérêt pour des professionnels qui entendent développer leur activité dans le champ de la conservation-restauration**, et/ou qui prétendraient le cas échéant occuper des fonctions enseignantes dans les établissements de formation des restaurateurs, en France et à l'international.

Contact

Dr Sigrid Mirabaud
Responsable du laboratoire
Adjointe au directeur des études

Département des restaurateurs
Institut national du patrimoine
124 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers

Tel : 0033 (1) 49 46 57 26

Fax : 0033 (1) 49 46 57 01

Mail : sigrid.mirabaud(at)inp.fr

La mission d'un conservateur-restaurateur est de prolonger la durée de vie des biens culturels afin de transmettre leur mémoire aux générations présentes et futures. La conservation-restauration regroupe l'ensemble des opérations qui conduisent, à partir de l'examen et de l'analyse d'un objet jusqu'à sa restauration, à sa remise en fonctionnement patrimonial. Avant toute action, le conservateur-restaurateur s'engage dans une étude du bien qui le conduit à une proposition de restauration prenant en compte la nature ontologique de ce bien, ses valeurs culturelle, historique, esthétique, éthique, technique et artistique. Il procède ensuite à sa restauration, dispensant de justes traitements, s'appuyant sur une déontologie et une méthodologie scientifique. Voir aussi les documents disponibles sur le site www.ecco-eu.org, et la terminologie adoptée en 2008 par les membres de l'ICOM-CC (International comi (<https://ceroart.revues.org/2795?file=1>) ainsi que le référentiel de compétence pour accéder à la profession de conservateur-restaurateur (http://www.ecco-eu.org/fileadmin/assets/documents/publications/ECCO_Compétences_FR.pdf)

² Le doctorat sur projet s'appuie sur un corpus d'objets et/ou d'actions, cohérent d'un point de vue de la conservation-restauration dans ses trois dimensions (conservation préventive, conservation curative et restauration telles que définies par l'ICOM-CC et l'E.C.C.O).